

Communiqué de presse
29 juin 2020

Prévention des risques routiers et de la mobilité : l'association Prévention Routière peut compter sur les assureurs !

La mobilité et les déplacements sont au cœur de notre vie quotidienne et de nos territoires. Prévenir l'insécurité routière est un acte citoyen pour lequel s'engagent les assureurs en renouvelant leur soutien financier à l'association Prévention Routière, afin de lui permettre de mener à bien sa mission d'intérêt général.

Les comportements et les choix des Français en matière de mobilité changent.

Une évolution sociologique qui replace la prévention du risque routier au cœur du quotidien de tous, des enfants aux seniors en passant par les collaborateurs des entreprises. Dans ce contexte, l'association Prévention Routière a besoin de soutiens financiers pour mener à bien sa mission d'intérêt général. Aussi, se réjouit-elle de la poursuite du partenariat privilégié avec les assureurs membres de la Fédération Française de l'Assurance. « *Ce sont nos donateurs qui démontrent la pertinence de notre cause, rappelle Anne Lavaud, déléguée générale de l'association Prévention Routière. Nous sommes ainsi particulièrement fiers de l'engagement des assureurs qui s'inscrit dans le long terme, à nos côtés.* »

Acteur majeur de la création de l'association en 1949, le secteur de l'assurance lui apporte depuis son soutien pour mener à bien les actions de sensibilisation auprès des différents publics. « *Le renouvellement de notre partenariat avec l'association Prévention Routière rappelle que la prévention est au cœur de notre métier d'assureur, indissociable de notre responsabilité sociétale, affirme Florence Lustman, présidente de la FFA. Nous devons collectivement continuer à développer une culture du risque en France afin de lutter contre le fléau de l'insécurité routière.* »

Forts du bilan des dernières décennies, les deux partenaires restent convaincus que les changements des comportements passent par l'éducation et la sensibilisation sur le terrain. Ainsi, chaque année, le soutien des assureurs permet de contribuer à la sensibilisation aux risques routiers de près d'un million d'enfants et de jeunes, de 60 000 professionnels en entreprises et de 30 000 seniors.

A l'avenir, l'enjeu est de rappeler que la route reste la première cause de mortalité des 18-25 ans et de débanaliser la mort quotidienne de 9 personnes sur les routes de France et de 7 fois plus de blessés hospitalisés. « *L'indifférence est notre pire ennemi, souligne Anne Lavaud. A ce titre, l'engagement d'une profession tout entière en fait notre meilleur atout !* »

Contact presse :

Sophy Sainten-Bourguignon – 06 38 83 11 25 – s.sainten@preventionroutiere.asso.fr